MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
SERVICE D'URBANISME
1526, RUE PRINCIPALE
CHAMBORD (QUÉBEC)
G0W 1G0

Téléphone:(418) 342-6274 P-104
Télécopieur:(418) 342-8438

Demande de permis

Demande débutée le: Demande complétée le: **No demande**

Saisie par:

Type de permis: **COLPORTEURS ET VENDEURS ITINÉRANTS**

Nature:

Identification

Propriétaire

Nom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Téléphone:

Demandeur

Nom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Téléphone:

Emplacement

Matricule:
Adresse:
Zones:
Lot distinct: ☐

Code de zonage:
Secteur d'inspection:
Service:
Cadastre:

Code d'utilisation:
Code d'utilisation projetée:
Frontage:
Profondeur:
Superficie:
Nombre de logements:
Année construction:
Nombre d'étages:
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

Nom:
Adresse:
Ville:
Code postal:

Tél.:
Téléc.:

No RBQ:
No NEQ:

Responsable

Nom:
Tél.:

Date début des travaux:
Date prévue fin des travaux:
Date fin des travaux:

Valeur des travaux:

COLPORTEURS ET VENDEURS ITINÉRANTS

Organisme ou personne morale

Organisme:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Responsable:
Téléphone:

Date d'incorporation: __/__/____
No d'incorporation:
Première demande:
Date dernière demande: __/__/____

Solliciteurs

Nom / Adresse	Téléphone	Date de naissance	No d'assurance sociale

Organisme de charité

L'organisme peut-il émettre des reçus pour fin d'impôt ?
No de charité:

Service externe

L'organisme fait-il appel à des services externes pour cette sollicitation ?
Nom de ce service:
Type de sollicitation:
Téléphone:

Détail de l'activité

Type d'activité:
Produit vendu:
Lieu de l'activité:
Date de début: __/__/____ Date de fin: __/__/____

Répartition des revenus de l'activité

Pourcentage qui revient aux organismes bénéficiaires:
Pourcentage aux solliciteurs:
Pourcentage consacré à l'administration:
Pourcentage au service direct des bénéficiares:
Pourcentage qui revient à cet l'organisme:
Total:

But de l'activité

Description de l'activité

Bénéficiaires de l'activité

Description des travaux

Signature du demandeur

Signature du demandeur _____ Date: _____

Tout permis ou autorisation est valable pour une durée maximale d'un an. Il ne sera considéré comme valide que lorsque le bénéficiaire l'aura récupéré et payé. Sans cela, le permis ou l'autorisation sera nul et non avenu, et les travaux ne pourront débuter.